



AGC du LOT

430 AVENUE JEAN-JAURES
BP CS 60199 46004 CAHORS CEDEX 9

Tel : 0565232230
Fax : 0565232239

Client : 10212

FACTURE

Date : 30/07/2025 Pièce n° : **00250007492**
Dossier suivi par : Aurélia SCHMITT

SD : 865018174992726



LA POSTE

9254
7



SARLU CAP FREDELLE
BOUREL
46260 VARAIRE

DESIGNATION	QUANTITE	UNITE	P.U. H.T.	TVA	MONTANT H.T.
SOCIAL 02EME TRIMESTRE 2025					
ETABLIS.BULLETINS DE SALAIRE	3,00	U	23,50	20,000	70,50
ATTESTATION SALAIRE	1,00	U	25,00	20,000	25,00
FORFAIT TRIMESTRIEL SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT EMPLOYEUR ACS	1,00	U	95,00	20,000	95,00

TVA	BASE H.T.	TAUX	MONTANT TVA
VN	190,50	20,00	38,10

Montant total TTC : 228,60 €

NET A PAYER :

228,60 €

Prélèvement (échéance le 25/08/2025)

COUPON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

CLIENT : AGC46 / 10212 / LP
FACTURE : 00250007492 du 30/07/2025
NET A PAYER : PRELEVE

Cette facture sera prélevée sur votre compte :
11206 00094 00921772360 16

TVA acquittée sur les encaissements.
Passé le délai de 1 mois application d'intérêts de retard égal à 3 fois le taux d'intérêt légal.
Pas d'escompte pour paiement comptant.
« Aux termes des Art. L. 441-6I al.12. et D441-5 al.12 du code du commerce - Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement. »